Journée « Faites de la moto » samedi 14 juin 2014
sur le circuit de Fay-de-Bretagne (44)

Pour la sixième fois, nous organisons des activités pour les motards sur le circuit de Fay-de-Bretagne.
Nouveauté de cette année : les activités se dérouleront sur **une journée complète** et autour des thèmes suivants :

- Sensibilisation à la conduite routière
- Découverte du pilotage sur piste (moto homologuée obligatoire)

La location du circuit, les assurances spécifiques, l'organisation, … ont un coût que la FFMC 44 ne peut, hélas, supporter seule.

30 Euros pour les adhérents FFMC ou sociétaires de la Mutuelle des Motards
40 Euros pour les moto-clubs adhérents FFMC 44
50 Euros pour les non-adhérents

Ces prix incluent le repas du midi (pique-nique) qui sera pris dans l'enceinte du circuit.

Exceptionnellement cette année, une subvention de la Préfecture de la Loire-Atlantique nous permet de diminuer les prix pour les participants.

La journée sera organisée, notamment, en partenariat avec plusieurs moto-écoles reconnues AFDM.

Attention, le nombre de place est limité.

Pour s'inscrire, il vous suffit d'envoyer le coupon individuel ci-dessous avec votre paiement par chèque à l'ordre de la FFMC 44.
Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à **Stéphane** au **06 59 57 20 37** (entre 19H00 et 21H00 la semaine ou le week-end) ou envoyer un e-mail à : stephane-rallier@bbox.fr en précisant vos coordonnées complètes.

A garder _
A envoyer

INSCRIPTION JOURNEE - CIRCUIT FAY-DE-BRETAGNE
« FAITES DE LA MOTO » du samedi 14 juin 2014

Je m'engage à respecter le règlement joint au verso dans son intégralité, et à me soumettre aux contrôles administratifs et techniques.

NOM : …………...…………..................…. Prénom : …………..........................….. Montant : ....

Adresse : ..……………………………………………………….……...………………………………………………….................

Moto-Club : …………………...

Tél. : ………………………….. E-mail : ……………………………………………………...

N°carte adhérent FFMC ou sociétaire AMDM : .... Moto actuelle : ……………………………………

Tout dossier non complet sera considéré comme non retenu

Date et signature

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique
C/o Mutuelle des Motards
Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - **Tél. :** 06 63 81 67 34
E-mail : ffmc44@ffmc.fr - **Site internet :** http://www.ffmc44.org

Mouvement FFMC :
La FFMC est membre de la

REGLEMENT pour la journée « Faites de la moto » du samedi 14 juin 2014 sur le circuit de Fay-de-Bretagne

Le paiement de cette journée vaut pour acceptation de ce règlement

1 - Généralités

√ Tout participant doit être titulaire du permis A en cours de validité pendant la journée.
√ Le participant et sa moto doivent faire l'objet d'une police d'assurance, couvrant les dommages matériels et corporels, qu'ils peuvent occasionner ou subir durant cette journée.
√ L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant, qui, de par son attitude, nuirait au bon déroulement de la journée et décline toute responsabilité pour tout dommage non consécutif à une erreur ou faute de sa part.
√ L'organisation se réserve le droit d'exclure toute moto non conforme au texte du point 3 ci-dessous.
√ En cas d'exclusion ou de conditions météo rendant inutilisable le circuit, aucun remboursement ne sera effectué.

2 - Le motard

√ Equipement exigé : casque homologué, pas de jet, gants, blouson moto et chaussures montantes.
√ Equipement conseillé : pantalon cuir, bottes moto, dorsale et tenue de pluie ... (au cas où !).
√ Le motard devra respecter les consignes données par l'organisateur.

3 - La moto

√ La moto doit être en parfait état de marche, en condition de route et dans sa configuration d'homologation.
√ Le règlement de la piste impose un niveau sonore maximum de **96 décibels** ; un contrôle sera effectué sur place en cas de doute.
√ Une vérification technique sera effectuée sur place : pneumatiques, plaquettes de frein, retour poignée de gaz, fixation béquille(s) et pot d'échappement, fuite, …
√ Les accessoires lourds ou contondants tel que top-case, sacoche ou antivol doivent être déposés avant.

4 - L'accès au circuit

√ Seuls les motards participants, inscrits et ayant payés pour la journée, ainsi que les membres de l'organisation sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du circuit.

Fédération Française des Motards en Colère de Loire-Atlantique
C/o Mutuelle des Motards
Cours des 50 Otages - 5, allée Duquesne - 44000 Nantes - **Tél. :** 06 63 81 67 34
E-mail : ffmc44@ffmc.fr - **Site internet :** http://www.ffmc44.org

Mouvement FFMC :
La FFMC est membre de la